GESTION ÉCO-RESPONSABLE DES DÉCHETS SUR CHANTIER

Durée
8 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

Référence : C4015
Partenariat : SuperDrecksKëscht
Effectif max : 15 participants
Rythme : journées complètes
Langue : FR / LU / DE
Tarif : 0,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Maçons, Apprentis maçons, Chefs d'équipe maçonnerie, Ouvriers qualifiés du bâtiment.

OBJECTIF

Sensibiliser et former les maçons aux enjeux de la gestion des déchets sur chantier sous l'angle de la valorisation énergétique. Ils apprendront à identifier les différents types de déchets, à maîtriser les techniques de tri à la source, à adopter les bonnes pratiques pour réduire le gaspillage, et à comprendre comment leurs actions contribuent aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement.

CONTENU DE LA FORMATION

Les déchets sur mon chantier : enjeux et impacts :
-Qu'est-ce qu'un déchet de chantier
-Pourquoi trier et gérer les déchets
-Impact économique : Le coût caché des déchets moins de déchets = plus d'économies.
-Impact environnemental : Épuisement des ressources naturelles, pollution (sol, air, eau).
-Impact sur la sécurité et la propreté du chantier : Un chantier bien trié est un chantier plus sûr et mieux organisé.
-Image de l'entreprise : Un chantier éco-responsable est valorisant.

Le tri des déchets à la source et les gestes clés du maçon :
-Les règles d'or du Tri pour le maçon
-Les règles d'or du Tri pour le maçon
-Cas particuliers (plâtre, colles, additifs, déchets dangereux)

La valorisation des déchets :
-Qu'est-ce que la valorisation énergétique (réemploi, recyclage)
-Les déchets du maçon qui peuvent être valorisés
-Définition d'énergie grise des matériaux

Réduction des gaspillages à la source :
-Mesurer la juste quantité
-Protéger et Stocker les Matériaux

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de participation (pas d'évaluation finale, seul la présence compte)

Frais d'inscription pris en charge
Et remboursement à l'entreprise
(135 € / jour de formation / personne)
Contactez le secrétariat de l'IFSB pour connaître les conditions

Le Fonds social européen
investit dans votre avenir